



APPEL A CANDIDATURE

RESIDENCE D'ARTISTES

### Objet

Dans le cadre du projet culturel *Mouv'en Risle*, l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ses partenaires, la DRAC de Normandie, le Département, la CAF, la ville de Brionne, la DSDEN, lancent un appel à candidatures « résidence d'artistes » pour la mise en place d'une ou de plusieurs résidences de création et d'éducation artistique et culturelle à destination de tout public pour l'année scolaire 2017-2018.

### La thématique

Les deux axes principaux du projet sont **la mobilité** et **le patrimoine**. Le lien intergénérationnel et la transmission des savoirs sont des axes à développer durant ce projet.

Le support technique demandé est **l'outil numérique** (la musique, l'image, etc.) en mettant en avant la création contemporaine.

Le fil rouge du projet porte sur "les rivières".

### Objectifs

Ces résidences d'auteur(e)s, visent à créer du lien intergénérationnel à travers un ou plusieurs projets artistiques. Dans la démarche du projet il s'agit de sensibiliser les différents publics à la création numérique (discipline au choix), de découvrir une ou plusieurs techniques dans ce domaine, de désacraliser le processus de création contemporaine par la pratique et la mise en activité des groupes.

Le public visé : tout public (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles, scolaires, etc.).

La résidence devra aboutir à une ou plusieurs créations d'œuvres numériques. L'ensemble des créations donnera lieu à une restitution de projet en présence du public.

### Conditions administratives

L'artiste cédera les droits d'exploitation de l'œuvre finale à l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour en faire l'usage qu'elle en souhaite.

Toutes les créations sont libres de droit de reproduction pour l'ensemble des actions de communication et de promotion menées par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et les partenaires de l'opération.

### La structure d'accueil

L'auteur sera accueilli au Lycée Boismard de Brionne et/ou sur un autre lieu qui sera à définir sur le pôle de Broglie.

### Critères d'éligibilité

La résidence d'artiste(s) fait intervenir des artistes professionnels dotés d'une expérience en milieu scolaire et auprès des différents publics : enfants, adolescents, personnes âgées et en situations de handicap, personnes fragilisées. Différentes techniques de création numérique pourront être proposées : musique, arts et images numériques, radio, multimédia, etc. L'artiste doit être reconnu auprès de la DRAC et devra demander un agrément auprès de l'éducation nationale pour intervenir auprès d'un public scolaire.

### Durée et calendrier

De février à décembre 2018. Les périodes spécifiques seront à préciser dans le projet.

### Lieux et publics

Les lieux d'intervention sont les territoires des anciennes communautés de communes de Brionne et Broglie.

Le public sera déterminé en fonction du projet présenté par le candidat. Les projets intergénérationnels créant de la dynamique entre les différents publics seront particulièrement appréciés.

### Conditions financières

L'artiste sera rémunéré en fonction du devis proposé.

Un ou plusieurs acomptes pourront être versés au départ et en cours du projet sur présentation d'une facture et d'un RIB, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Le reste de la somme due sera versée par mandat administratif, à la fin du projet, sous présentation d'une facture et d'un RIB (mêmes conditions).

### Conditions d'accueil et restauration

Hébergement et repas pris en charge. Le lieu reste à définir.

### Déplacements

A prévoir sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à la charge de l'artiste.

### Calendrier prévisionnel

-20 décembre 2017 : lancement de l'appel à candidature pour les artistes

-4 février 2018 : retour de candidatures

-mi-février : commission d'examen des candidatures

-fin février- début mars : réunion comité de pilotage et équipes artistiques

-à partir du mois de mars : mise en place du projet, déroulement de la résidence en fonction d'un calendrier défini conjointement par le comité de pilotage du projet et les artistes.

-mai-juin : restitution publique du projet

### Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

-une bibliographie

-un *curriculum vitae* à jour faisant notamment état des expériences, d'ateliers, rencontres et actions à destination de différents publics (scolaires, adolescents, personnes âgées, familles), (format pdf ou word)

-les éléments relatifs à votre statut professionnel

-la fiche de renseignements (ci-jointe)

-un agrément de l'Education Nationale si intervention auprès des publics scolaires

-une description du projet artistique envisagé pendant la résidence permettant d'apprécier sa nature et ses techniques de réalisation (format pdf ou word)

-un devis

L'ensemble du dossier est à adresser pour **le 4 février 2018** au Service Actions Educatives, Culturelles et Sportives à l'adresse mail suivante : [culture@bernaynormandie.fr](mailto:culture@bernaynormandie.fr).

Renseignements au 06 29 48 27 67.

Les dossiers de candidature seront examinés par le comité de pilotage du projet culturel.